

Introduction :
Investir l'objet « développement professionnel »
par l'entrée « indicateurs »

Jean-François Marcel¹

Le développement professionnel est actuellement l'objet d'un regain d'intérêts et les publications qui lui sont consacrées ont tendance à se multiplier. Elles mettent au jour une grande diversité dans les modalités d'approches, les cadres théoriques ou les choix méthodologiques mais également dans les visées des travaux et les postures de ceux qui les conduisent. Or, cette diversité est peu ou pas mise en débat et cette absence de controverses nous paraît poser question, comme cela a d'ailleurs été (et est encore) le cas avec la notion de compétences. L'acuité de cette question nous paraît d'autant plus importante que ces dernières décennies ont vu s'installer, comme une référence apparemment incontournable, la notion de professionnalisation. Cette notion, d'ailleurs corollaire à celle de compétences, pourrait correspondre à une sorte de vision socio-historico-politique du développement professionnel si elle ne s'avérait pas autant propice à des amalgames les plus divers.

Ce numéro entend donc contribuer à dynamiser les controverses scientifiques à propos du développement professionnel, à l'installer en bonne place dans les « questions vives » qui préoccupent notre communauté scientifique. Précisons toutefois et dès à présent que notre démarche est largement empreinte de modestie, qu'elle ne prétend en rien donner de leçons : elle se veut plutôt une invitation. Invitation à confronter des choix, des cadres et des postures, invitation à objectiver quelques éléments permettant de circonscrire et de définir l'objet « développement professionnel » avant qu'il ne dérive vers une notion fourre-tout qui le viderait de toute potentialité pour la recherche.

1 – Une confrontation à partir des indicateurs

Rappelons d'abord que, dans son acception la plus large, la notion de développement professionnel englobe la construction des compétences lors de formations individuelles ou collectives, mais aussi la construction de compétences nouvelles par la pratique et la réflexion sur la pratique ainsi que les transformations identitaires des individus ou des groupes. A partir de cette brève définition, l'objectif de ce numéro est double.

a) Il s'agit d'abord de contribuer à l'opérationnalisation de cette notion en mettant l'accent sur les indicateurs qui permettent d'appréhender le développement professionnel. Il s'inscrit donc dans une perspective à dominante méthodologique.

¹ Professeur de l'Enseignement Supérieur agricole en Sciences de l'éducation – Toulouse EducAgro, GPE-CREFI-T, ENFA, Université de Toulouse.

Jean-François MARCEL
Introduction

b) L'opérationnalisation d'une notion est la conséquence d'un cadrage théorique préalable. Chaque contribution, au travers de l'indicateur proposé, présente ses références théoriques. Dès lors, le numéro se donne pour second objectif de confronter les différentes approches théoriques du développement professionnel ainsi que les différents indicateurs convoqués. Pour cela, une double diversité a délibérément été privilégiée, diversité d'origine des auteurs d'abord et diversité des champs professionnels investigués ensuite.

2 – La structure du numéro

Le premier article² prolonge l'introduction en précisant la place et la fonction de l'indicateur dans le procès de recherche. Il présente ensuite l'indicateur retenu, le Sentiment d'Efficacité Professionnelle. Il est adossé à une théorie du développement professionnel perçu et structure une enquête conduite auprès de professeurs débutants de l'enseignement agricole.

Les enseignants débutants sont également objets d'investigation dans le deuxième texte³, même s'il s'agit alors de professeurs des écoles. Le développement professionnel tel que le donnent à voir les textes officiels est mis en regard avec le développement professionnel perçu par les enseignants. Les auteurs retiennent comme indicateurs les marqueurs temporels des discours des néo-titulaires correspondant aux traces de changement et d'augmentation de performance.

A partir d'une étude conduite dans le secteur de la distribution postale, le troisième texte⁴ met à profit une situation professionnelle particulière, la prise en charge des nouveaux entrants par les tuteurs, pour explorer cette interaction. Les questionnements des novices obligent les expérimentés à expliciter plus avant les gestes et les procédures de leur métier, ce qui les conduit à reconfigurer entre elles les composantes de leur action. C'est précisément ce réagencement de l'activité professionnelle qui est retenu ici comme indicateur du développement professionnel des tuteurs.

L'interaction étudiée dans le quatrième article⁵ se situe dans le cadre d'un dispositif de formation constitué par des situations de simulation. La focalisation est portée sur les incidents que le formateur n'avait pas anticipés lors de la planification. Ainsi, les modalités de coactivité, associées aux relations effectuées avec l'expérience professionnelle du formé constituent les indicateurs retenus. Cet indicateur qui se positionne en tension entre le champ professionnel et le champ de la formation concerne simultanément deux niveaux de développement professionnels distincts, celui du formateur et celui du formé.

Le cinquième texte⁶ retrouve le secteur professionnel de l'enseignement à partir d'une entrée spécifique, celle des traces du développement professionnel que peuvent donner à

² Le Sentiment d'Efficacité Professionnelle, un indicateur pour connaître le développement professionnel des « nouveaux » professeurs de l'enseignement agricole français (Jean-François Marcel).

³ Les indicateurs temporels du développement professionnel des professeurs des écoles néo-titulaires : entre temporalité institutionnelle et temporalité personnelle (Alexia Stumpf et Michel Sonntag).

⁴ L'expérience du travail comme indicateur de développement. Etude exploratoire dans l'activité de distribution postale (Paul Olry).

⁵ Quels indicateurs de développement professionnel en formation technologique supérieure? Analyse de la coactivité en classe (Raquel Becerril Ortega et Bernard Fraysse).

⁶ Écriture réflexive et développement professionnel : quels indicateurs ? (Alexandre Buysse et Sabine Vanhulle).

Le développement professionnel :
quels indicateurs ?

voir les produits d'une écriture réflexive que constituent les portfolios (utilisés en formation). Les indicateurs s'obtiennent ici dans le croisement de la construction des savoirs professionnels, des niveaux de réflexivité, des systèmes de régulation, et des sources et genres de médiations.

En sorte de « complément » du précédent qui insistait sur le volet des savoirs professionnels, le sixième texte⁷ cible le volet « socialisation professionnelle » du développement. Il propose une réflexion critique sur les différents outils de mesure les plus utilisés dans les recherches sur la socialisation professionnelle avant de s'interroger sur la pertinence des approches basées sur la mesure du processus de socialisation professionnelle.

Le septième texte⁸ réunit les deux volets du développement professionnel dans le champ des métiers adressés à autrui. Les indicateurs retenus concernent à la fois des compétences (selon une lecture subjective puis intersubjective) dans les domaines du service et de la communication et la dimension identitaire des acteurs. L'auteur défend l'intérêt de recourir à un faisceau d'indicateurs pour appréhender le développement professionnel.

Le dernier texte⁹ est une note de synthèse portant directement sur la thématique du numéro. Elle est structurée par quatre axes (perspectives de recherche, finalités de recherche, théories de référence, indicateurs du développement professionnel) prolongés par une analyse des méthodes et outils mobilisés pour étudier le développement professionnel.

⁷ La socialisation au travail comme indicateur de développement professionnel : analyse des approches basées sur la mesure (Stéphane Martineau, Liliane Portelance et Annie Presseau).

⁸ Quels indicateurs pour mesurer le développement professionnel dans les métiers adressés à autrui ? (Thierry Piot).

⁹ Les indicateurs du développement professionnel (Gwénaél Lefeuvre, Audrey Garcia et Ludmila Namolovan).